

Rénovation énergétique



Besoin de conseils gratuits pour vos travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation de votre logement ?

Pour vous aider à identifier les travaux les plus adaptés, estimer le budget nécessaire et mobiliser les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre, contactez votre conseiller France Rénov' sur le territoire de Grand Lieu Communauté.

Ce service, **gratuit et ouvert à tous les habitants** des 9 communes de Grand Lieu Communauté, fait partie du **service public France Rénov'**, un réseau **indépendant et neutre** dédié à l'information, au conseil et à l'accompagnement dans vos projets de rénovation.

Espace conseil France rénov'

Le conseiller France Rénov' :

- Vous aide à concevoir votre projet de rénovation ou d'adaptation de logement ;
- Vous accompagne pour mobiliser les aides financières disponibles ;
- Vous oriente vers des professionnels qualifiés pour la réalisation de vos travaux.

Pour qui ?

Tous les ménages : propriétaires occupants, bailleurs ou locataires, sans condition de revenus. Attention, pour prétendre à une aide financière, les travaux ne doivent pas avoir débuté.

Pour quels travaux ?

- Travaux d'isolation : changement de portes et fenêtres, isolation des combles ou des murs, changement du système de chauffage...
- Travaux permettant le maintien à domicile : remplacement d'une baignoire par une douche, aménagement d'une pièce adaptée à la mobilité...

Un parcours simple et unique

1. Je fais appel à un conseiller France Rénov'

Je souhaite élaborer mon projet et connaître les aides disponibles. Selon la nature de mon projet, je peux prendre rendez vous pour un accompagnement personnalisé.

2. Je prépare mon rendez-vous

Je rassemble les documents et informations demandés lors de l'échange téléphonique avec le conseiller France Rénov', à savoir : mon revenu fiscal de référence, la liste des travaux envisagés, les devis déjà réalisés, ainsi que l'audit énergétique ou le DPE, s'ils ont été effectués.

3. Je suis reçu.e par un conseiller France Rénov' lors d'une permanence

Les permanences ont lieu les 1er et 3ème jeudis de chaque mois au siège de Grand Lieu, 1 rue de la Guillauderie à La Chevrolière (44118). Lors de ce rendez-vous, vous bénéficierez de conseils personnalisés, d'une estimation des aides financières mobilisables et d'une évaluation des économies d'énergie possibles..

Contact

- **Téléphone** : 02 85 29 16 39
- **Mail** : habitat@grandlieu.fr

Pour les ménages aux revenus modestes et très modestes

Pour simplifier vos démarches, Grand Lieu Communauté vous propose un accompagnement gratuit à chaque étape de votre projet. Cet accompagnement est assuré par Citémétrie, opérateur agréé par l'ANAH et partenaire du réseau France Rénov'.

1. Diagnostic de votre logement : Visite préalable pour évaluer l'état du logement, les besoins en rénovation et établir un rapport synthétique avec propositions de travaux et estimations financières ;
2. Accompagnement administratif et financier : Aide au montage du dossier Ma Prime Rénov' et autres aides, au plan de financement et aux démarches d'urbanisme si nécessaires ;

3. Suivi et conseils pendant les travaux : Appui sur le déroulement du chantier, les bonnes pratiques, la réception des travaux et la gestion d'éventuels litiges (Citémétrie n'intervient pas directement sur le chantier ni auprès des entreprises.)

4. Visite après travaux : Visite du logement après la réalisation des travaux et finalisation du dossier Ma Prime Rénov' pour obtention des financements.

Pour connaître le barème de revenu, [consultez la page web de France Rénov'](#).

Contact

- **Téléphone** : 02 85 29 16 39
- **Mail** : habitat@grandlieu.fr

Liens utiles

- [Site web du dispositif France Rénov'](#)
- [Guide des aides financières 2026 \(pdf\)](#)